

Nous ne parlons pas du sens littéral, encore qu'une trop habituelle abstention de l'étude en rende l'intelligence grammaticale elle-même assez difficile. Mais comment briser l'écorce de la lettre, en pénétrer le sens surnaturel, dogmatique ou moral, puiser et boire les sucs spirituels, se nourrir de la moëlle de ces vérités, entrer dans les mystères qu'elles révèlent, s'assimiler à leur esprit, s'enivrer de leurs délices, se revêtir intérieurement de leurs vertus actives, si l'habitude régulière des saintes études ne tient pas l'âme dans une préparation intérieure, aussi spéciale que nécessaire : en la rendant sérieuse et attentive, en formant un esprit aiguisé et prompt à saisir, en familiarisant avec les vertus révélées et les sens divers de l'Écriture, avec les définitions précises et les aperçus si variés de la théologie ? Faute de cette formation initiale et de cet entretien habituel, le texte de la messe devient à peu près inintelligible ; il passe par nos lèvres sans pénétrer dans notre âme ; nous n'y trouvons ni lumière, ni redressement, ni courage, ni consolation ; ces paroles qui sont esprit et vie nous laissent matériels et languissants ; la messe, qui est le livre aux sept sceaux que l'Agneau ouvre sous nos yeux par sa croix dont elle renouvelle l'œuvre, reste pour nous un livre fermé, et tous les mystères de Dieu et de son Christ, dont elle est le vivant mémorial, continuent de nous être incompréhensibles, comme nous leurs sommes étrangers. Notre messe n'a aucune influence sur notre vie, bien loin de s'y traduire comme il faudrait, et nous ne sommes pas les prêtres saints, agréables à Dieu, lui donnant satisfaction et complaisance dans le service sacrosaint de l'autel, " parce que nous ne le connaissons pas," faute de nous astreindre assez rigoureusement au devoir primordial de l'étude : *Porro filii Heli, filii Belial, nescientes Dominum !*" (13)

On peut en dire autant de la récitation de l'Office liturgique, préparation et prolongement nécessaire du saint Sacrifice.

III. L'étude, devoir d'apostolat. — Le service des âmes par l'enseignement de la parole publique ou privée crée au prêtre le troisième lien infrangible de cette nécessité sacrée qui le voue à l'étude pour tous les jours de sa vie.

(13) I Reg., II, 12.